

**CONCOURS DE TROISIEME VOIE
D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2019

Liste des admis

BOSC Sandrine
CHAMBON Stéphanie
GANGLER Natacha

Arrête la présente liste à trois (3) admis avec un seuil à 12.48 sur 20.

Fait à Pantin, le 11 juillet 2019

La Présidente du Jury,



Delphine VERMILLER

La présente décision est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.